IAMGOLD CORPORATION

401 Bay Street, Suite 3200, PO Box 153
Toronto, Ontario, Canada M5H 2Y4
T 416 360 4710 F 416 360 4750 Toll Free 1 888 IMG 9999
W www.iamgold.com E info@iamgold.com

TSX - IMG NYSE - IAG ASX - IGD BSE - IAMGOLD
ARBN# 117 474 790

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

No. 06/07

IAMGOLD FOURNIT UNE MISE À JOUR DE LA MINE ROSEBEL; AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DES RÉSERVES ET LE CONFLIT DE TRAVAIL EST RÉSOLU

Toronto, Ontario, 19 février 2007 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD» ou « la Société ») (TSX : IMG) est heureuse d'annoncer une importante augmentation des réserves et ressources aurifères à la mine d'or Rosebel située au Suriname. Au 31 décembre 2006, les réserves prouvées et probables, nettes de la production, ont augmenté de 19 %, de 3,2 à 3,8 millions d'onces. Les ressources mesurées et indiquées (incluant les réserves) ont augmenté de 24 %, de 5,1 à 6,3 millions d'onces. Les ressources inférées ont augmenté de 98 %, de 2,2 à 4,3 millions d'onces.

Joseph Conway, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a noté que « La base des ressources totales de Rosebel est maintenant au-delà des 10 millions d'onces. L'augmentation de réserves représente au moins deux années additionnelles de durée de vie de la mine et nous anticipons d'autres augmentations en entreprenant un programme agressif d'exploration et de développement de réserves/ressources sur la propriété Rosebel en 2007 ».

Cette addition de réserves représente une augmentation de 6,2 % sur les réserves d'IAMGOLD de 9,7 à 10,3 millions d'onces, tel qu'établi en novembre 2006 à la conclusion de la transaction avec Cambior. Les ressources mesurées et indiquées (excluant les réserves) ont augmenté de 5,4 % de 11,1 à 11,7 millions d'onces et les ressources inférées de tous les actifs d'IAMGOLD ont augmenté de 26 %, de 8,1 à 10,2 millions d'onces durant la même période.

Le Tableau 1 montre un sommaire à jour des réserves et des ressources de la mine d'or Rosebel au 31 décembre 2006.

Tableau 1
Sommaire des réserves et ressources de mine d'or Rosebel
(000 onces)

Prouvées	Probables	Mesurées	Indiquées	Inférées
1 829	1 988	3 177	3 134	4 340

Le Tableau 2 illustre les réserves prouvées et probables de Rosebel au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006 calculées à un prix de l'or de 425 $ US l'once et 500 $ US l'once respectivement.

Tableau 2

	31 décembre 2006 Tonnes (000)	Teneur g Au/t	Onces d'or (000)	31 décembre 2005 Tonnes (000)	Teneur g Au/t	Onces d'or (000)
Prouvées	47 566	1,2	1 829	42 307	1,4	1 862
Probables	52 886	1,2	1 988	30 739	1,4	1 350
	100 452	1,2	3 817	73 046	1,4	3 212

Le Tableau 3 illustre les modifications aux réserves à la mine Rosebel à la suite de la production de 2006 ainsi qu'aux modifications du prix de l'or, du design de la fosse et des modèles géologiques durant les 12 mois précédant le 31 décembre 2006.

Tableau 3

	Tonnes (Millions)	Onces contenues (Millions)	Tonnes (% du solde d'ouverture)	Onces (% du solde d'ouverture)
Réserves minérales en décembre 2005	73,0	3,21	100 %	100 %
Développement de réserves	28,7	0,84	39 %	26 %
Augmentation du prix de l'or	9,3	0,14	13 %	4 %
Facteurs d'ingénierie et de coûts	-2,8	-0,1	-4 %	-2 %
Épuisement minier	-7,7	-0,32	-11 %	-10 %
Réserves minérales en décembre 2006	100, 50	3,82	138 %	119 %

La sensibilité à différents prix des réserves prouvées et probables est démontrée au tableau 4. La sensibilité en onces d'or aux divers prix démontre qu'une portion du gain des réserves est attribuable à l'augmentation de l'hypothèse du prix de l'or.

Tableau 4
Sensibilité des réserves à différents prix de l'or

Prix de l'or	Tonnes (000)	Teneur g Au/t	Onces d'or (000)
450 $ US	80 835	1,2	3 216
500 $ US	100 452	1,2	3 817
550 $ US	113 333	1,1	4 097

L'augmentation des ressources est principalement attribuable au succès du récent programme d'exploration, lequel se poursuivra en 2007, et à la réinterprétation des modèles géologiques des dépôts de Koolhoven, Mayo, Pay Caro et Royal Hill. L'hypothèse du prix de l'or pour le calcul des ressources est de 500 $ US l'once, comparativement au prix de 425 $ US utilisé en 2005.

Règlement de la grève illégale

La Société est heureuse d'annoncer que vendredi le 16 février dernier, la direction syndicale à la mine Rosebel a accepté la proposition d'un contrat de travail d'une durée de trois ans, aux termes substantiellement similaires à ceux originalement proposés par la Société le 5 février 2007.

L'exploitation est en voie de retour à la normale et devrait produire à pleine capacité au milieu de la semaine.

« La grève de Rosebel a été résolue et nous aurons maintenant une entente de trois ans avec nos employés. La Société prévoit un retour à des relations normales avec notre main-d'oeuvre et compte reprendre les opérations productives et sécuritaires à la mine d'or Rosebel » a commenté Joseph Conway, président et chef de la direction.

La Société annoncera ses résultats annuels de 2006 le 15 mars 2007. Pour des détails sur ceci et autres activités corporatives veuillez visiter www.iamgold.com .

Information Technique et Personnes qualifiées/Contrôle de la qualité

L'estimation des ressources minérales rapportée aux présentes a été réalisée conformément à la Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Norme canadienne 43-101 »).

L'information technique contenue dans le présent communiqué de presse, incluant l'information se rapportant à la géologie, aux forages, à la minéralisation ainsi qu'à l'estimation des ressources minérales de la mine aurifère Rosebel est fondée sur l'information préparée sous la supervision de ou a été révisée par Elzéar Belzile, Ing., Directeur, Géologie minière, Andrew Croal, Surintendant de l'ingénierie et Réjean Sirois, Surintendant de la Géologie à la mine Rosebel, tous trois étant employés de IAMGOLD Corporation ou l'une de ses filiales. Toutes ces personnes sont des personnes qualifiées aux termes de la Norme canadienne 43-101 en regard de la minéralisation dont il est fait mention aux présentes. L'information technique a été incorporée aux présentes avec le

consentement des personnes susmentionnées, qui l'ont préalablement révisée. Ces personnes qualifiées ont vérifié les données divulguées, y compris les échantillons et résultats des analyses et tests qui sous-tendent l'information et les opinions exprimées aux présentes.

Mise en garde aux investisseurs des États-Unis – La « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») permet aux sociétés minières de divulguer, dans le cadre du dépôt de leur documentation auprès de la SEC, que les gisements qu'une société peut exploiter économiquement et légalement. Nous utilisons une certaine terminologie dans ce document, en l'occurrence « ressources minérales », que les lignes directrices de la SEC interdisent strictement d'inclure dans nos documents déposés auprès de la SEC. Les investisseurs des États-Unis sont priés d'examiner attentivement la divulgation présentée dans le rapport annuel de IAMGOLD sur formulaire 40-F (nommé Form 40-F). Une copie du formulaire 40-F de 2005 est disponible pour les actionnaires, sans frais, sur présentation d'une demande écrite adressée au service des relations avec les investisseurs.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs » selon la signification qui en est donnée dans la section 21E du United States Securities Exchange Act of 1934, tel qu'amendé. Exception faite des énoncés de faits historiques, tous les énoncés inclus aux présentes, y compris, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant la minéralisation potentielle et les réserves, les résultats d'exploration et les plans et objectifs futurs d'IAMGOLD, sont des énoncés prospectifs impliquant divers risques et incertitudes. Il ne peut y avoir aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative de ceux anticipés dans ces énoncés. Les facteurs importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels des attentes d'IAMGOLD sont divulgués sous la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés de temps à autre par IAMGOLD auprès de la Bourse de Toronto, de la United States Securities and Exchange Commission et d'autres instances réglementaires.

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

IAMGOLD Corporation :

Lisa Doddridge
Directrice,
Relations avec les investisseurs

Tél : (416) 360-4710

Sans frais : 1 888 IMG-9999

Veuillez noter:
Vous pouvez obtenir une copie du communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de CCNMatthew's à www.ccnmatthews.com. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur www.sedar.com ou www.sec.gov.